

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BAPE
PAR ALAIN VENNES, SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX,
CONCERNANT LE PROJET D'INSTALLATION D'ÉOLIENNES À ST-CYPRIEN DE
NAPIERVILLE ET VILLAGES AVOISINNANTS.

À qui de droit,

Par la présente, je désire vous exprimer ma position personnelle concernant la construction et la mise en œuvre d'éoliennes sur le territoire ci-haut mentionné. À titre de citoyen de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix depuis plus de quarante ans, je considère qu'il est inconcevable d'utiliser des terres agricoles qui sont parmi les plus riches et les plus productives du Québec pour installer un ensemble d'éoliennes. Cet aspect à lui seul justifie ma position de refuser ce projet.

Outre cette raison qui me semble prioritaire, d'autres éléments m'incitent à ne pas approuver ce projet et à m'y objecter.

D'une part, il est évident que ce projet ne répond pas à un besoin collectif, tant au niveau national que local. Il a été clairement démontré par des études antérieures que le besoin en électricité est largement comblé actuellement et que le Québec est en mesure de vendre à l'étranger ses surplus réguliers d'électricité.

D'autre part, il est également clairement démontré que la construction de parcs éoliens n'a pour but que de stimuler une économie réservée à un petit groupe restreint d'individus. Les retombées pour la communauté d'accueil sont faibles pour ne pas dire nulles. Seuls quelques individus propriétaires terriens en tirent des bénéfices.

Conséquemment, je donne mon appui à la Coalition des huit maires qui sont les représentants élus par les citoyens touchés par ce projet.

Je réitère donc ma position qui est de m'objecter à ce projet non communautaire et demande au Gouvernement du Québec et à votre organisme de faire en sorte que la volonté citoyenne majoritaire soit entendue et respectée.

Fin du document.

Fait à Saint-Paul-de-l'Île-aux-noix le 9 juin 2015.



Alain Vennes

Saint-Paul-de-l'Île-aux-noix, Qué., J0J1G0